

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2015

La Fondation CNP Assurances confirme sa mission visant à réduire les inégalités sociales de santé

Le conseil d'administration de la Fondation d'entreprise CNP Assurances, réuni le 3 juin dernier, a approuvé la nomination de trois nouvelles personnalités qualifiées et la poursuite des actions de la Fondation dans le cadre notamment de sa contribution à la réduction des inégalités sociales de santé.

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé fin 2014 d'intensifier son engagement avec pour axe prioritaire la réduction des inégalités sociales de santé. Elle soutient à ce titre des projets d'envergure nationale en ligne avec ses valeurs et impliquant la jeunesse. C'est dans ce cadre qu'elle est partenaire de l'Agence du Service Civique pour construire des projets à forte utilité sociale et de l'Alliance pour l'Education, association à but non lucratif qui propose un programme de prévention du décrochage scolaire au collège. Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances, réuni le 3 juin dernier, a donc fait le point sur les actions déjà entamées et a approuvé les projets 2015.

Le partenariat avec l'Agence du service civique, annoncé le 9 mars 2015, a pour objectif de développer un projet d'innovation sociale « pour les jeunes et par les jeunes » en vue de réduire les inégalités en matière de santé. La Fondation CNP Assurances s'est ainsi engagée à consacrer 300 000 euros pour mobiliser 50 jeunes volontaires qui mèneront auprès de leurs pairs des actions de sensibilisation et de prévention sur des problématiques de santé.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Alliance pour l'Education, la Fondation CNP Assurances a d'ores et déjà permis à 24 élèves de classes de 4ème de trois collèges de la région parisienne de participer à un séjour de prévention santé, bien-être et découverte de l'environnement sur le temps des vacances scolaires dans un centre labellisé Citoyenneté-Environnement-Développement durable (CED). Un programme complet d'activités leur a permis de découvrir la région et d'être sensibilisés aux enjeux de santé et à une bonne hygiène de vie.

La Fondation CNP Assurances a décidé de continuer à aider les collectivités territoriales en finançant l'installation de défibrillateurs cardiaques et de poursuivre les actions de sensibilisation à leur utilisation auprès du grand public. A ce jour, son action a permis l'installation de plus de 3000 défibrillateurs cardiaques dans plus de 2000 communes et collectivités locales françaises.

Enfin, le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances a approuvé la nomination de trois nouvelles personnalités qualifiées. Le Dr Virginie Halley des Fontaines, maître de conférences à l'université Pierre et Marie Curie et praticien hospitalier en santé publique, et Alice Malmanche, professeur de Lettres Modernes au Collège La justice de Cergy-Pontoise (95), rejoignent le conseil d'administration. Toutes deux apporteront à la Fondation CNP Assurances leur expérience en matière de lutte contre les inégalités sociales de santé et d'éducation des jeunes.

- Virginie Halley des Fontaines, maître de conférences à l'université Pierre et Marie Curie et praticien hospitalier en santé publique, est d'autre part membre du groupe de travail sur les inégalités sociales de santé du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et membre de la Commission spécialisée « Prévention, éducation et promotion de la santé ». Ses travaux de recherche portent essentiellement sur la santé des jeunes, l'accès aux soins des populations en situation précaire, le dépistage prénatal ou encore l'éthique de la prévention. Concernant la santé des jeunes, elle cherche à améliorer leur accès aux soins, leurs parcours de soins et plus globalement à favoriser leur insertion sociale.
- Alice Malmanche est professeur de Lettres Modernes au Collège La justice de Cergy. Elle est titulaire d'un DEA de Littérature Française et Comparée, Paris IV – Sorbonne et exerce depuis 12 ans dans des collèges de banlieue situés en zone d'éducation prioritaire. Elle est également référente Alliance des Mécènes pour le collège de Cergy et a participé à la co-construction de la formation pour les collaborateurs de Deloitte et lors des interventions en classe pour les collaborateurs de Manpower Group, deux entreprises, membres de l'Alliance.
- Le conseil scientifique de la Fondation accueillera le Dr Pierre Chauvin, membre de la Commission spécialisée «Prévention, éducation et promotion de la santé » du Haut Conseil de la santé publique et directeur de l'équipe de recherche en épidémiologie sociale (ERES). Ses travaux concernent les inégalités sociales de santé, les déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins en milieu urbain. Il est également membre du conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de France.

À propos de la Fondation CNP Assurances

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé en 2015 d'intensifier son engagement, et de faire de la réduction des inégalités sociales en matière de santé son axe prioritaire, en soutenant des projets d'envergure nationale, faisant écho à ses valeurs et impliquant la jeunesse. Elle est dotée d'un programme d'actions pluriannuel de 4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient. La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du Mécénat d'Entreprise réalisée par Admical.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 080 millions d'euros en 2014. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts presse :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
 Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr